

conjoncture

14

TOURISME

4ème trimestre 2013

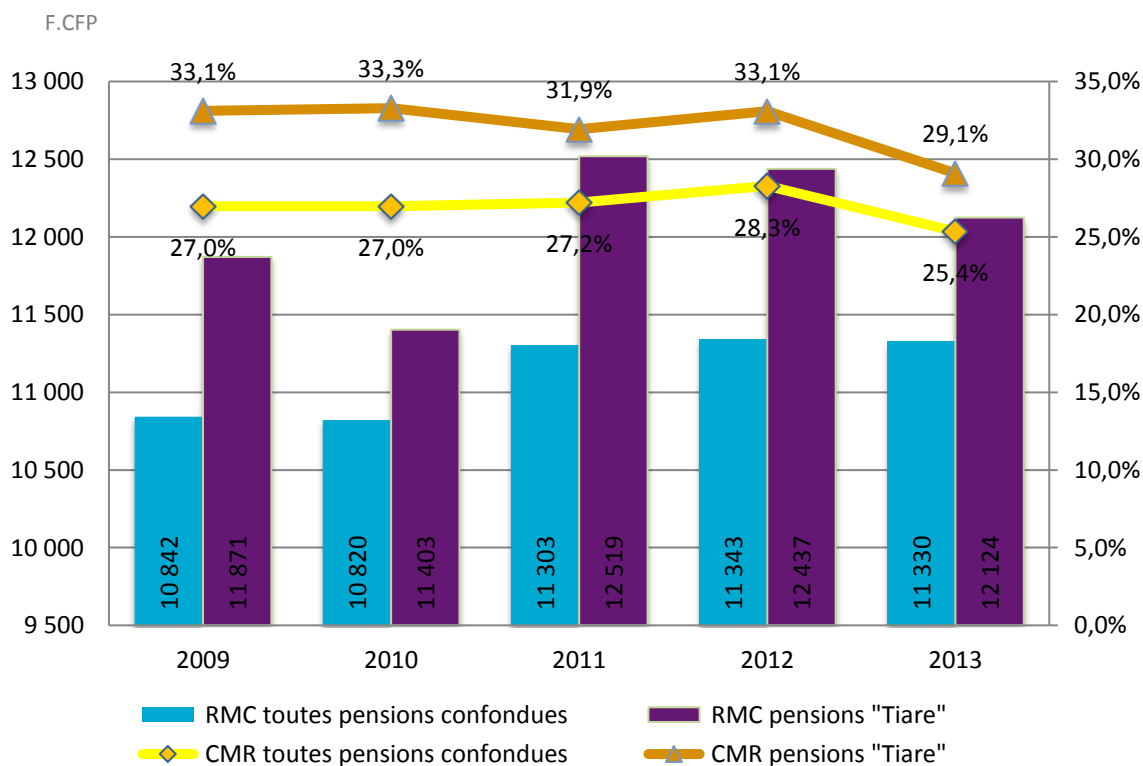
HÔTELLERIE FAMILIALE

Au dernier trimestre 2013, la fréquentation en hôtellerie familiale est en baisse de 24 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette baisse s'explique par la contraction conjointe des ventes du marché international et du marché local.

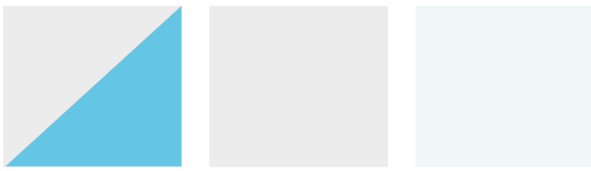
Le coefficient moyen de remplissage (CMR) perd 4,2 points pour s'établir à 23,5 %, cependant le revenu moyen par chambre vendue (RMC) augmente et s'établit à 11 717 Cfp. Le tourisme international représente 58,2 % des nuitées consommées, et 63,5 % dans les établissements classés.

Les pensions classées « TIARE » ont des indicateurs de gestions plus élevés que les pensions non classées, avec un CMR de 9,5 points plus élevé, et leurs chambres se vendent plus cher.

INDICATEURS DE GESTION DU TRIMESTRE EN CUMUL

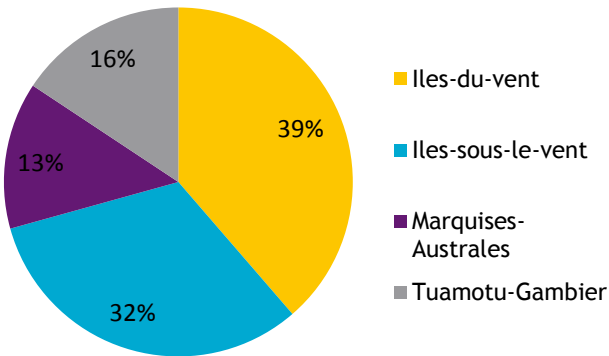


INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

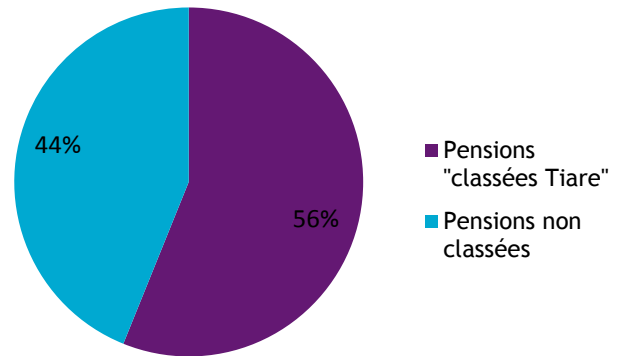


NOMBRE TOTAL DE PENSIONS ENQUETÉES : 103

RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL

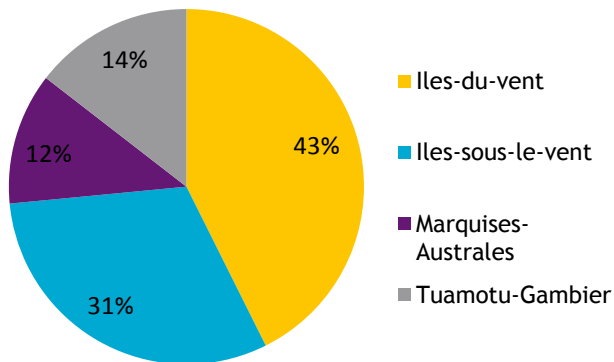


RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSE

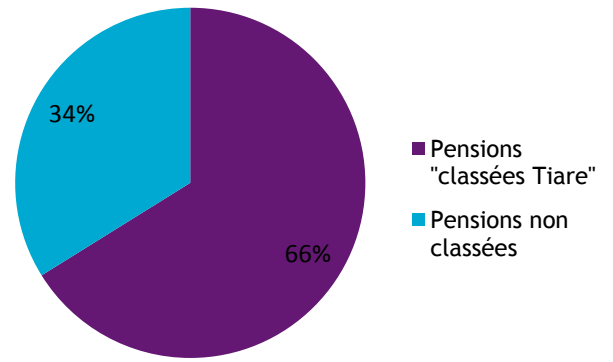


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL

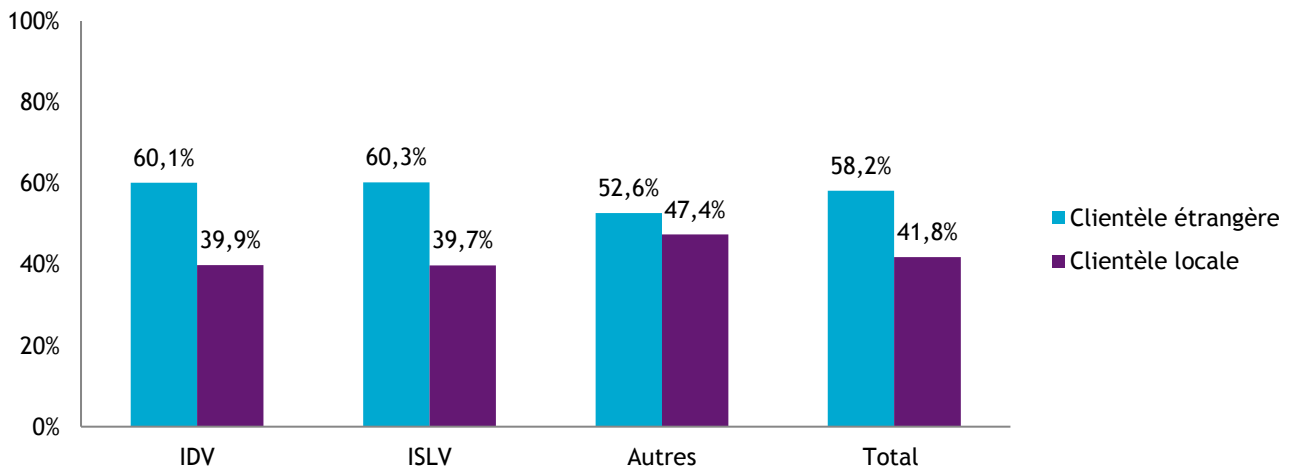


RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE

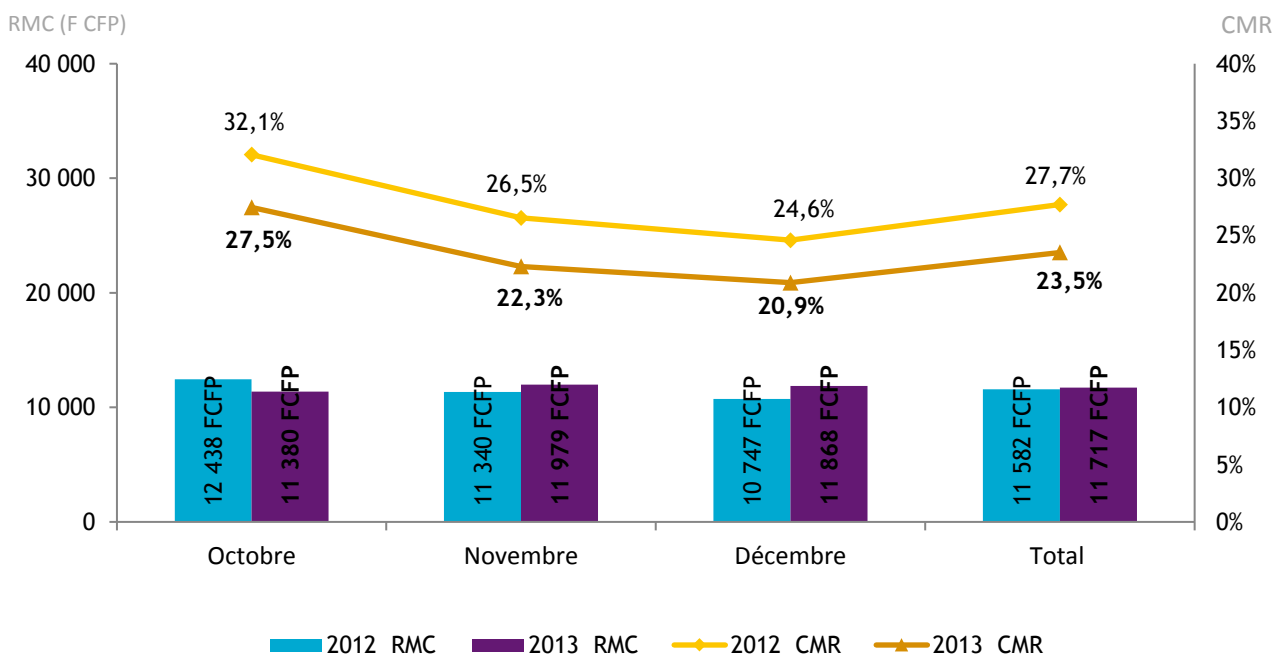


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)



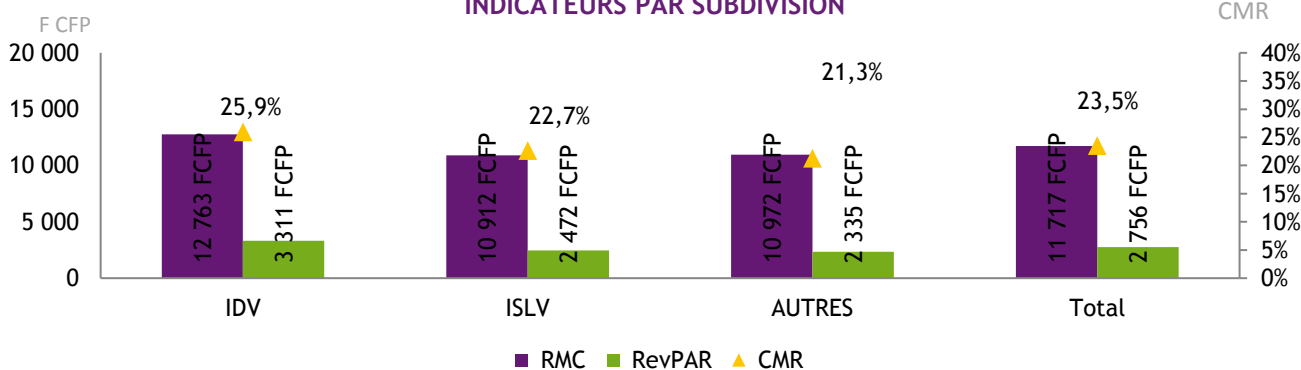
INDICATEURS DE GESTION T4 2013 : TOUTES PENSIONS CONFONDUES

Revenu moyen par chambre louée : 11 717 FCFP
 Revenu moyen par chambre disponible : 2 756 FCFP
 Coefficient moyen de remplissage : 23,5%



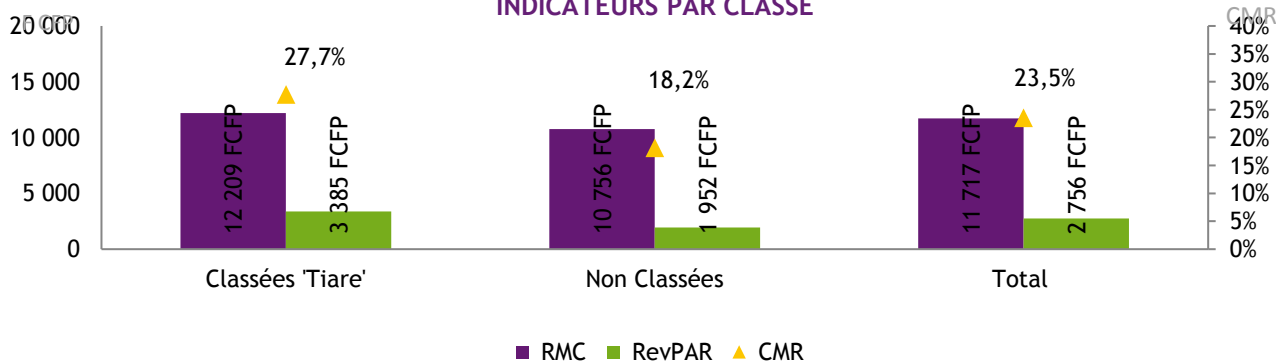
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



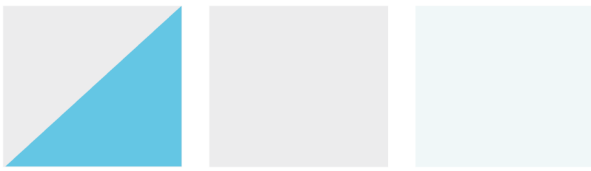
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

INDICATEURS PAR CLASSE



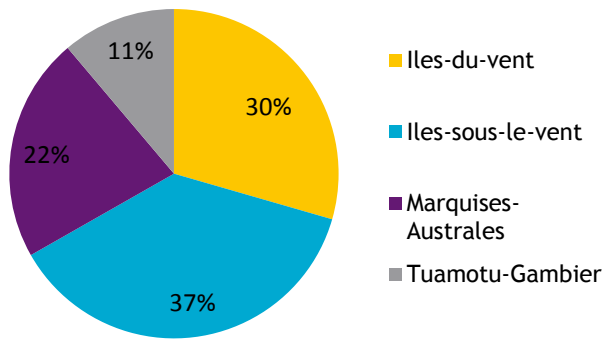
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)



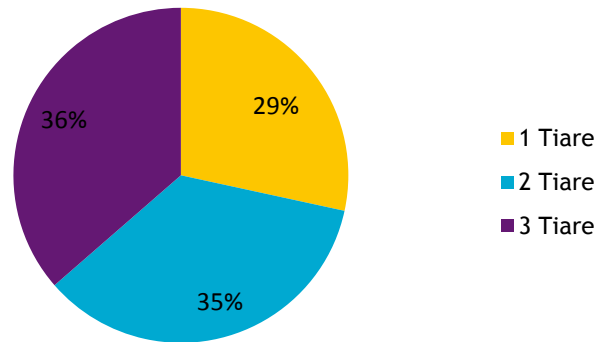


NOMBRE DE PENSIONS "CLASSÉES TIARE" ENQUETÉES : 70

RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL

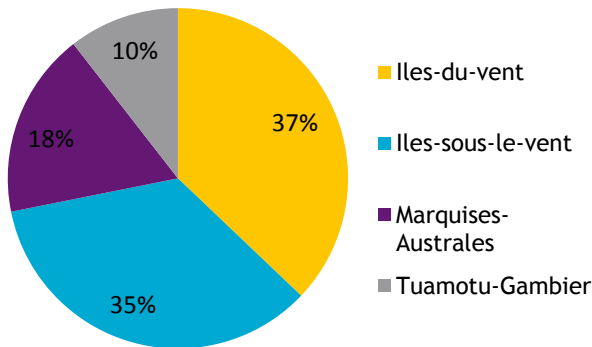


RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSEMENT TIARE

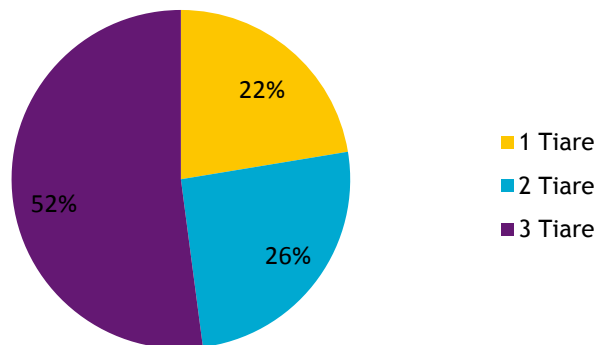


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL

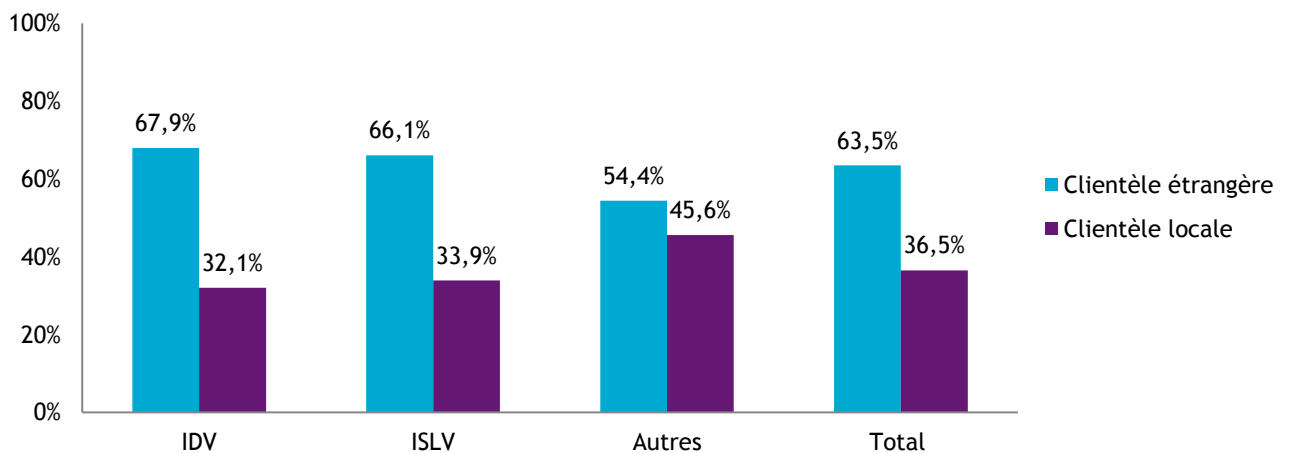


RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSEMENT TIARE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

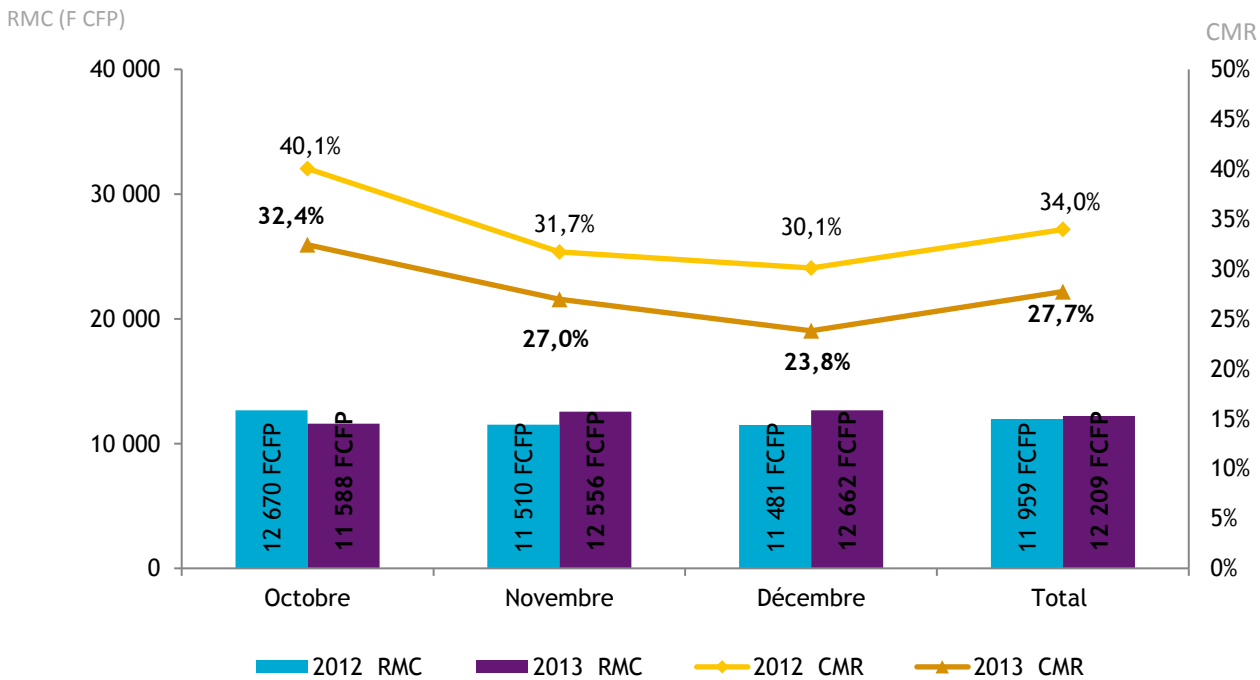
RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE



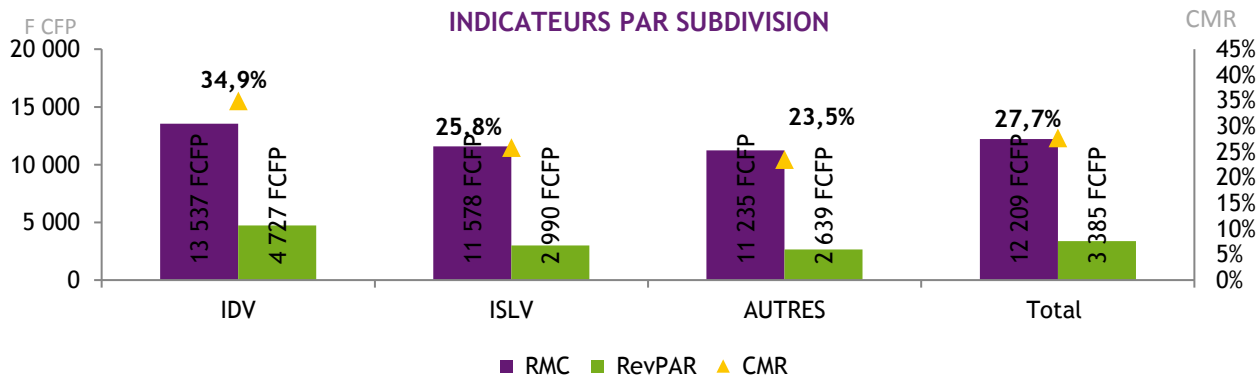
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS DE GESTION T4 2013 : PENSIONS "CLASSÉES TIARE"

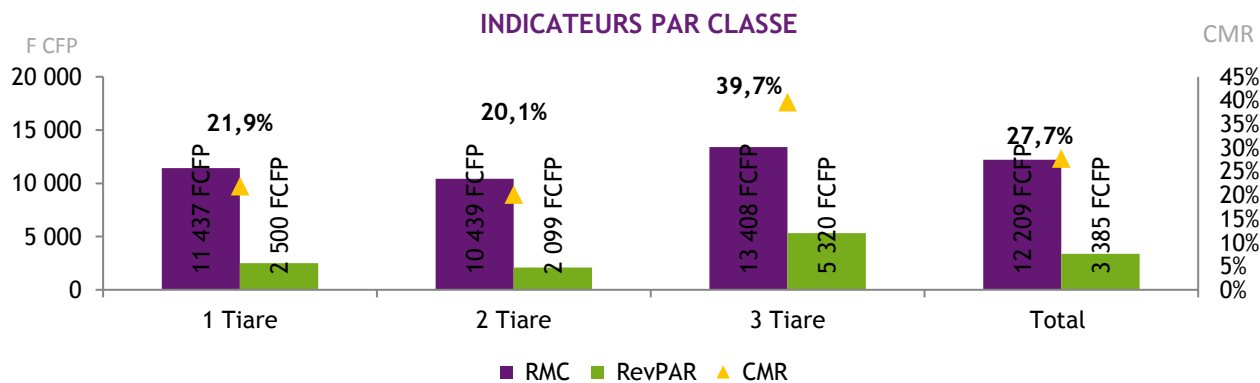
Revenu moyen par chambre louée : 12 209 FCFP
 Revenu moyen par chambre disponible : 3 385 FCFP
 Coefficient moyen de remplissage : 27,7%



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



DÉFINITIONS

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est vendue une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres vendues. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Classement Tiare : Les établissements relevant de l'hébergement de tourisme chez l'habitant et de la petite hôtellerie familiale font l'objet d'un classement par nombre de fleurs de tiare croissant, de un à trois, suivant la qualité et les attraits touristiques de leur site d'implantation, le niveau de confort et d'équipement de leurs installations et les services proposés, sur la base de normes et selon des modalités fixées par l'arrêté n° 494 CM du 12 avril 2001 modifié . Que l'établissement soit existant ou en projet, la classification permet d'être reconnu mondialement par les professionnels du tourisme (parution dans le guide du voyage du GIE « Tahiti Tourisme ») et de solliciter des aides financières du Pays. (Source : Service du Tourisme (SDT))